

C o p i e .

UW.

Berne, le 27 juin 1940.

ad No 2634.

Monsieur le Ministre,

La lettre personnelle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 22 juin pour me signaler la persistance au Tessin de petits incidents susceptibles de nuire aux relations amicales entre la Suisse et l'Italie a retenu toute mon attention car je tiens, vous le savez, à éliminer tout ce qui pourrait devenir une source de difficultés entre nous deux pays.

Je n'avais pas manqué, dès réception de votre lettre, de prendre contact avec mon collègue, M. le Conseiller fédéral Celio et j'ai eu hier l'occasion d'examiner très attentivement la question avec lui et M. Antonini, Président du Conseil d'Etat du Canton du Tessin. J'ai pu me convaincre que les autorités tessinoises sont, elles aussi, très désireuses de réagir contre les petits froissements, peut-être inévitables entre population limitrophes - lorsque les événements subissent de rapides transformations - , qu'elles ont déjà fait beaucoup dans ce sens et qu'elles sont décidées à continuer leurs efforts.

La bonne volonté agissante des autorités et l'évolution des événements porteront, j'en ai l'impression, rapidement remède à la situation qui nous préoccupe et dont je me propose de vous entretenir encore de vive voix à la première occasion.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Ministre, à mes sentiments de haute considération.

sig: Pilet-Golaz

Son Excellence

Monsieur Attilio T a m a r o ,
Ministre d'Italie,
B e r n e .

